

PROCHAIN DELAI REDACTIONNEL

23.11 **Articles / photos**, supports informatiques ou papier à envoyer à P-O. Brunner, La Safoinaire, 1113 St-Saphorin, brunner@aveps.ch

ACTIVITES AVEPS

10.11 **Assemblée Générale** à Renens
 12.11 **Miroirs du sport**, à la HEP Lausanne
 14.11 **Tournoi AVEPS de volleyball**, à Morges
 21.11 **Tournoi AVEPS d'unihockey**, à Pully

JOURNEES REGIONALES, CANTONALES ET SUISSE

05.12 **Jeux de balle**, dans les régions
 06.02 **Journée de glisse**, aux Mosses (renvoi au 27.02)
 09.04 **Journée cantonale d'orientation**, à Lausanne (renvoi au 16.04)
 23.04 **Journée réservée** aux associations
 21.05 **Football**, à Chavannes-Près-Renens (renvoi au 28.05)
 16/17.05 **Journée suisse de sport scolaire**, à Tenero

FORMATION CONTINUE

17.11 **Mix up the dance!** à Corseaux
 24.11 **Cours d'auto-défense**, à Renens
 09.04 **Mix up the dance!** à Lausanne
 19.04 **Qeps.ch dans la pratique**, à Sion
 24.05 **Mieux connaître le tchoukball**, à Renens



au sommaire...

- 2 Comité
- 3 Adhésion
- 4 Editorial
- 5 Projet de nouveaux statuts AVEPS
- 6 Activités du comité
- 7 Assemblée générale 2007
- 10 Rapport du président
- 12 Rapport du vice-président
- 14 Rapport du responsable technique
- 15 Rapport du responsable promotion
- 15 Journées régionales et cantonales
- 16 Tournoi AVEPS de volleyball
- 17 Tournoi AVEPS d'unihockey
- 18 Journée suisse du sport scolaire
- 20 Miroirs du sport
- 21 Découverte de via ferrata
- 23 Recyclage du brevet SSS
- 25 Formation continue, journée HEP
- 26 Cours d'auto-défense
- 28 Formation continue, cours ASEP
- 30 Les oeuvres de Paul Martin
- 32 Brèves
- 34 Concours Mr Choc et Miss Ola
- 36 Dates à agender

Consultez notre site internet www.aveps.ch

Beaucoup d'informations sont régulièrement mises à jour, qui ne peuvent pas figurer dans le bulletin CONTACTS. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne pour la plupart des manifestations que nous annonçons.

Transmettez-nous votre adresse e-mail, vous recevrez ainsi environ une fois par mois la lettre aux membres éditée par notre président.



AVEPS
1000 LAUSANNE 26

www.aveps.ch
info@aveps.ch



Président

Luc VITTOZ
Rue de la Petite Forge 17
1026 ECHANDENS

tél. 021 702 23 75
fax 021 702 54 03
vittoz@aveps.ch



Vice-président

François BRUNNER
Route de Lausanne 89
1096 CULLY

021 799 30 17
brunner@aveps.ch



Caissier

Nicolas LANTHEMANN
Rte de l'Ancienne Scierie 14
1263 CRASSIER

022 366 35 73
lanthemann@aveps.ch



Promotion - Publicité

Alexandre CUCHE
le Moulin 2
1321 ARNEX SUR ORBE

024 441 52 00
cuche@aveps.ch



Secrétaire

Serge WEBER
Chemin du Pèlerin 12
1801 LE MONT PELERIN

021 922 19 91
weber@aveps.ch

Membre

Pascal MORNOD
Ch de l'Ouche Dessus
1616 ATTALENS

021 921 74 70
mornod@aveps.ch



Rédacteur

Pierre-Olivier BRUNNER
La Safornaire
1113 ST-SAPHORIN/MORGES

021 801 62 00
brunner@aveps.ch

ENTREPRISES

Structures artificielles d'escalade - Kletterwand

Distribution pour la Suisse :
ECOLE SUISSE D'ALPINISME LEYSIN
René Pavillard
Tél. (024) 494 18 46 ou portable 079 606 13 92
Fax (024) 494 33 75 - Email eal@bluewin.ch

Cette année, nous fêtons la parution du 200e bulletin CONTACTS. Une fois encore, Mr Choc et Miss Ola tiennent à être de la partie en vous proposant un nouveau challenge qui aboutira à l'élection du lecteur le plus assidu lors de notre prochaine assemblée générale du 10 novembre 2007 à Renens.

Pour ce faire, répondez correctement à la question ci-dessous.

Alexandre Burgy

Question

Quelles via ferrata ont été choisies pour la journée de formation continue du 8 septembre mise sur pied par Guy-Johne Pasche ?

- Molésion et Leysin?
- Molésion, Leysin et Champéry?
- Champéry, Tour D'ai et Leysin?
- Molésion, Tour d'Ai et Champéry?
- Molésion et Champéry?
- Champéry et Tour d'Ai?
- Aucune de celles susmentionnées?

Répondez directement sur notre site www.aveps.ch, rubrique CONCOURS, ou par e-mail à burgy@aveps.ch, ou en écrivant une jolie carte à Alexandre Burgy, rte de Reynet 9, 1615 Bossonens.



DeepTurtle

Ecole de plongée
Spécialiste plongée enfants

Journée découverte - Cours à la carte - Piscine chauffée
Organisation de voyages - Vente de matériel

Délivre des brevets CMAS - PADI

www.deep-turtle.com
Champs-Courbes 1 - 1024 Ecublens - 079 291 49 90 - info@deep-turtle.com

Dimanche
10 juin 2007
GRANDE JOURNÉE
BAPTÊME
ANNONCEZ-VOUS !

Forte de ses 482 membres, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) s'occupe de l'éducation physique et sportive de la jeunesse, tout particulièrement dans le cadre de l'école. Elle participe au perfectionnement pédagogique de ses membres, en défend les intérêts et encourage la création de groupes sport-détente.

L'AVEPS fait partie de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP); elle est membre de la Société pédagogique vaudoise (SPV) et entretient un groupe d'étude au sein de la Société vaudoise des maîtres secondaires (SVMS). Le Comité de l'AVEPS ne peut que vous encourager à devenir membre d'une société.

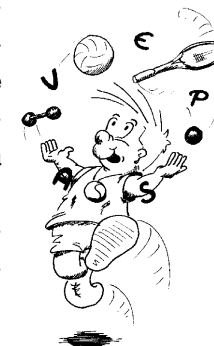
AVEPS, 1000 Lausanne 26, 021 702 23 75

SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne 19, 021 617 65 59

SVMS, Allinges 2, 1006 Lausanne, 021 616 19 93

Le montant des cotisations à l'AVEPS est de 70 francs par année.

Pour les membres de la SPV, cette cotisation est de 50 francs.



Demande d'adhésion à l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ No postal & localité : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Mobile : _____ E-mail : _____

Je désire faire partie de l'AVEPS.

Je suis

- maître(sse) d'éducation physique* * tracez ce qui ne convient pas
- membre de la SVMS*
- membre de la SPV*
- instituteur(-trice)*
- licencié(e)*
- autre* _____

Date : _____ Signature : _____

A retourner à Serge Weber, ch du Pèlerin 12, Le Mont Pèlerin

Dans mon dernier éditorial j'ai fait état de mon découragement face au manque d'engagement de la part des membres pour occuper une place au comité et pour participer aux cours de perfectionnement. Depuis, il y a eu une éclaircie puisque le comité a salué, il y a un mois, l'arrivée de Pascal Mornod pour occuper le siège vacant. Merci à ce collègue d'avoir tenu parole une année après sa promesse de venir nous épauler dès que possible. De par son expérience du gymnase et de l'enseignement universitaire, notamment, il apportera à l'AVEPS un précieux coup de main.

Après ce regard sur le passé, tournons-nous vers l'avenir ! Les prochains mois vont en effet être cruciaux pour l'AVEPS et j'ose espérer que nous saurons relever les défis qui vont se présenter.

Notre prochaine assemblée générale sera très importante et méritera la présence non seulement des habitués, mais aussi des autres. Il serait même souhaitable que chaque établissement soit représenté par au moins une personne. Les défis proposés seront les suivants : est-ce que les nouveaux statuts seront acceptés, impliquant que, sauf exceptions, tous les membres actifs devront devenir membres SPV ? Si ces nouveaux statuts sont acceptés, est-ce que notre association gardera sa force de quelque 500 membres ou va-t-elle être désertée par des collègues qui ne souhaitent pas participer à l'effort commun ? Va-t-on trouver une personne pour me remplacer, et si non, comment le comité et l'AVEPS vont réagir (si vous venez à l'AG je vous rassure, il n'y aura cette fois pas de loterie pour gagner une place au comité !) ?

En dehors de l'AG, d'autres défis s'annoncent : est-ce que les membres vont participer activement aux cours de perfectionnement proposés prochainement ? QEPS, danse, autodéfense, tchoukball, il y a l'embarras du choix ! Est-ce que les MEP du gymnase vont réussir à imposer leurs idées et leur crédibilité pour que le Conseil d'Etat accepte de rendre les périodes perdues en 2ème et 3ème années (cf. les « Brèves »)?

Les réponses seront données dans quelques mois et je vous encourage à vous engager pour relever tous ces défis.

Luc Vittoz

enquête adressée à tous les MEP du canton.

Par ailleurs la SPV vient de lancer une grande consultation autour de « 26 mesures pour une école de la réussite ». Vous trouverez ce texte et le questionnaire (délai de réponse au 31 octobre) qui en découle sur la page d'accueil du site <http://www.spv-vd.ch/>.

Commission consultative d'éducation physique

Cette commission se réunit deux fois par année et est composée de personnes issues de différents milieux et ayant un intérêt pour le sport (médecins, députés, anciens compétiteurs, parents, etc.). Florian Etter y représentait le milieu scolaire et l'AVEPS jusqu'à ce que son arrivée au SEPS le propulse au poste de secrétaire de cette commission. J'ai donc pris sa place depuis ce printemps.

Promotion de l'AVEPS

Notre AG annuelle approche, c'est le moment de parler de l'AVEPS à vos nouveaux collègues et stagiaires. A cet effet nous avons mis sur le site notre plaquette de présentation. Vous pouvez la télécharger sur la page d'accueil ou sur la page « inscriptions » sous « demande d'adhésion ». Tout nouveau membre se verra offrir le repas qui suivra l'assemblée.

Lettre aux membres

Comme d'habitude une lettre électronique a été envoyée chaque mois depuis la parution du dernier Contacts. Si vous ne la recevez pas encore, je vous encourage à nous transmettre votre adresse à info@aveps.ch et à consulter les anciennes sur la page « actualités » de notre site.

ASEP

L'ASEP est membre de la Fédération Internationale de Sport scolaire (ISF, Internationale Schulsport Föderation). A ce titre, elle est chargée de diffuser les informations relatives aux compétitions internationales de sport scolaire. Pour ce faire un nouveau site internet <http://isf.svss.ch> a été créé, sur lequel figurent toutes les indications indispensables.

Luc Vittoz

EPS au gymnase

Suite à la victoire de décembre 2005, nous avons réfléchi pour savoir s'il était opportun de continuer le combat pour essayer de récupérer les périodes perdues dans les années 90 (voir l'édito de mars 2006 sur notre page "CONTACTS"). Nous y avons renoncé, principalement parce que la recherche d'économie de l'Etat n'était pas terminée. Néanmoins nous gardions à l'esprit la réponse du Conseil d'Etat faite au député R. Vaudroz en décembre 2001 et dans laquelle il était mentionné que ces périodes perdues seraient rétablies lorsque les finances cantonales seraient meilleures. Ce printemps les événements se sont précipités: en avril, annonce de comptes positifs pour la 2ème année consécutive et en mai, succès de la démarche des Fribourgeois pour demander le rétablissement des périodes perdues il y a quelques années, cela grâce à leur victoire juridique de juin 2005 lorsque l'Etat voulait leur supprimer davantage de périodes. Nous avons donc immédiatement entamé une collaboration avec les chefs de file de l'EPS au gymnase afin d'adresser à Mme Lyon une demande de rétablissement des périodes perdues pour août 2008. Une première rencontre avec la cheffe du département a déjà été fixée au 28 septembre. Les résultats vous seront transmis par lettre électronique.

SPV

La SPV a réactivé un groupe intégration qui sert de référence pour toute question concernant ce sujet. L'AVEPS y participe par mon intermédiaire. Je suis donc à l'écoute de tout problème à ce propos, mais il faut avouer que nous avons la chance d'avoir en la personne de Cédric Blanc une personne de contact au SESAF pour les questions d'intégration d'élèves handicapés dans les leçons EPS. N'hésitez pas à le contacter et surtout n'oubliez pas de répondre à son



Volets aluminium
Fenêtres PVC
Fenêtres bois/métal

Tél. 024/445 12 81
Téléfax 024/445 13 21

Châtelard 12
1400 YVERDON-LES-BAINS

Dès mon accession à la présidence en automne 2003 je n'ai cessé de mettre en avant le travail de la SPV et l'avantage d'y être affilié, et cela conformément à nos statuts qui nous dictent d'encourager nos membres à en faire partie. Il y a eu une action spéciale sur les cotisations en décembre 2003, avec envoi directement à tous les non-membres SPV, il y a eu des mentions particulières dans plusieurs éditoriaux, voire des articles spécifiques. L'année 2006 a été l'occasion de revenir sur le sujet plusieurs fois (cf. sur notre site les Contacts de juin et décembre 2006), puisque la SPV a fêté ses 150 ans et en a profité pour revoir ses statuts et son système de cotisations.

Dès lors, en tant qu'association professionnelle de la SPV, nous avons le choix entre la modification de nos statuts, pour qu'ils soient conformes à ceux de la SPV, ou l'abandon du navire. Votre comité penche évidemment pour la première solution et c'est la raison pour laquelle, en collaboration avec la SPV, nous avons élaboré un projet de nouveaux statuts que nous allons vous soumettre à notre AG du 10 novembre.

Nous avons pris diverses dispositions pour que ce virage important pour la vie de notre association soit négocié le mieux possible :

Le projet de nouveaux statuts a été envoyé avec le Contacts afin d'être assurés que tous les membres le lisent. Le texte est en noir-blanc, les passages en écriture foncée formant les anciens statuts et les passages en écriture claire étant les propositions de modification.

Sur la page Statuts de notre site vous trouverez les anciens statuts, le projet des nouveaux (les modifications sont en couleur) et les statuts de la SPV adoptés le 31 mai 2006.

Pour préparer au mieux l'assemblée générale nous vous prions d'adresser vos questions et vos remarques par courrier (normal ou électronique) à Serge Weber, notre secrétaire, avant le dimanche 28 octobre.

Afin de vous faciliter la lecture de ce projet nous attirons votre attention sur la principale modification qui est que tous les membres actifs AVEPS, à quelques exceptions près, devront être désormais membres SPV. Cette décision se traduit par une révision des articles 1 et 3. Les autres changements sont souvent une conséquence de cette décision. Chacun devra donc trouver sa place dans l'article 3, tout en sachant que les comités AVEPS et SPV sont seuls habilités à statuer sur les cas exceptionnels. Font partie des exceptions, notamment, les membres AVEPS qui étaient affiliés à la SVMS, à l'AVMG ou à la SVMEP avant

PROJET DE NOUVEAUX STATUTS AVEPS (SUITE)

le 31 mai 2006, date de l'entrée en vigueur des statuts SPV, et qui bénéficient du droit acquis. Les personnes qui se seraient affiliées après à ces syndicats ou qui souhaiteraient y entrer ultérieurement pourront bien sûr le faire, mais devront aussi être membres SPV.

Pour terminer il faut préciser que la procédure de vote, lors de l'AG, se déroulera selon les statuts actuels, ce qui signifie que certaines personnes n'auront pas le droit de vote. En cas d'acceptation du projet des nouveaux statuts et de leurs éventuels amendements, ils devront ensuite être soumis au comité cantonal de la SPV pour être avalisés.

Nous espérons que vous ferez bon accueil à ce projet et que vous serez nombreux à venir à Renens montrer votre intérêt pour l'avenir de votre association !

Luc Vittoz

ACTIVITES DU COMITE (JUIN - AOÛT)

4 juin	séance au SEPS sur les certificats médicaux
6 juin	AD SPV
11 juin	comité Miroirs du sport
13 juin	rencontre SEPS - comité
16 juin	finale suisse de handball scolaire
20 juin	conférence des présidents SPV comité
9 juillet	rencontre avec Pascal Mornod
17 août	étude des statuts avec J-M. Haller
21 août	comité

LES OEUVRES DE PAUL MARTIN (SUITE)

physique et morale, et en pratiquant les principes fondamentaux de sa courbe d'entraînement. La santé, autant la sienne que celle des autres, n'a cessé de le préoccuper.

Comment avoir accès aux ouvrages concernant Paul Martin et comment se les procurer ?

On peut avoir accès à tous les textes concernant Paul Martin par le site <http://www.olympicpaulmartin.ch> ainsi qu'aux mots-clefs de chaque ouvrage par un programme de « répertorisation ».

On peut également se procurer les ouvrages concernant Paul Martin dans leur intégralité ou séparément en passant commande à l'adresse de messagerie info@olympicpaulmartin.ch.

Liste des prix :

- Le sport et l'Homme : Fr. 6.-
- Au Dixième de Seconde : Fr. 12.-
- Bonjour jeunesse ou Le plaisir de courir : Fr. 11.-
- Hommage à Paul Martin : Fr. 6.-
- Le huit cents mètres de Paul Martin : Fr. 1.-
- Les cinq ouvrages réunis : Fr. 35.-

Mode de paiement :

Thierry Martin, BCV Lausanne, CC. 886 160.8.
Envoyer le récépissé à Thierry Martin, ch. du Languedoc 21, 1007 Lausanne. L'envoi sera effectué dès réception du récépissé, qui sera simultanément retourné.



Notre collègue Thierry Martin s'est attelé à la tâche de publier les œuvres de son père, le Dr Paul Martin (1901 – 1987). Ces ouvrages sont maintenant disponibles, comme vous pourrez le découvrir en fin de cet article qui présente brièvement Paul Martin (vous pouvez retrouver l'intégralité de cette présentation sur notre site internet).

Sportif

Médecin-chirurgien et Bellettrien, Paul Martin est l'un des rares athlètes au monde à avoir participé à 5 Jeux Olympiques de 1920 à 1936. Aux J.O. de Paris en 1924, il obtient le Médaille d'argent sur 800 mètres et devient Vice Champion Olympique de la distance.

En 1931, il devient Champion des Etats-Unis du 1000 yards indoor, le titre, selon lui, le plus marquant de sa carrière sportive.

Entre 65 et 75 ans environ, il participe à 3 reprises à la course pédestre de Morat-Fribourg, à ski de fond, au Marathon de l'Engadine à 4 reprises, et, à 3 reprises à la Vasaloppet, en Suède.

Pédagogue

En 1959, c'est en qualité de Membre de la Commission de Pédagogie Sportive du Centre Européen de la Culture, fondé par Denis de Rougemont, que Paul Martin participe à la Conférence organisée par le Gouvernement finlandais sous l'égide de l'UNESCO dont les thèmes traités sont : « Sport et Travail, Sport et Culture, Sport et Compréhension Internationale ». Il présente à cette occasion, sous le thème « Sport et Education morale », « la Charte européenne du sportif ».

Il faut également relever que le Dr Martin a continué tout au long de sa carrière et de sa vie à conseiller autant de jeunes sportifs que de moins jeunes.

Bien plus tard, il devient Membre fondateur de la section suisse à Lausanne du Comité International Pierre de Coubertin.

Humaniste

Il développe, entre autres, dans son oeuvre les principes fondamentaux qui éclairent « le comportement de l'homme accompli à la lumière du sport ». Il a su conjuguer avec succès son expérience d'athlète avec l'art de la médecine en appliquant scrupuleusement dans son mode de vie sa conception de la santé

Notre Assemblée Générale aura lieu cette année à la salle de spectacle de Renens (Rue de Lausanne 37) le samedi 10 novembre 2007, selon le programme suivant:

08h00 accueil, café-croissants, au foyer de la grande salle
08h45 début de l'assemblée
13h00 env.repas au restaurant de la piscine de Renens

PARKING

L'accès au parking de la grande salle se fait par la Rue de Lausanne ou la Rue du 14 Avril (voir plan ci-après). Attention, celui-ci est malheureusement payant (environ 8.-).

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Les propositions individuelles dont vous voulez faire part à l'assemblée (avant-dernier point de l'ordre du jour) doivent parvenir à la Présidente du bureau de l'assemblée avant le 27 octobre 2007 : Claudine Badoux, Le Frêne 32, 1072 Forel VD, ou mieux, directement à badoux@aveps.ch.

MENU (OFFERT AUX NOUVEAUX MEMBRES 2007 !)

Le restaurant de la piscine de Renens vous propose un menu à 40.- comprenant :

Entrée – plat principal - Dessert (eau et café compris)

Merci d'amener le montant exact, ce qui facilitera le travail du caissier !

PV 2006

Le PV de l'assemblée 2006 est paru dans le CONTACTS no 201 (décembre 2006). Vous pouvez également le consulter sur notre site internet www.aveps.ch, rubrique « assemblée ».

MEMBRES RETRAITES

Pour nous assurer que notre fichier est bien à jour, et pour éviter d'oublier quelqu'un au point 2.2 de l'Assemblée Générale, nous prions tous les membres AVEPS qui ont pris leur retraite entre septembre 2006 et octobre 2007 de bien vouloir s'annoncer auprès de notre secrétaire Serge Weber, d'ici au 20 octobre 2007.

INSCRIPTION

Inscrivez-vous avant le vendredi 26 octobre 2007, si possible directement sur notre site internet,
 ou par courriel à weber@aveps.ch,
 ou en renvoyant le formulaire ci-dessous à
 Serge Weber, Ch du Pèlerin 12, 1801 Le Mont Pèlerin



NOM, PRENOM :

Je participerai à l'AG du samedi 10 novembre 2007, à Renens : **OUI** **NON**

Je participerai au repas qui suivra : **OUI** **NON**



Nr. der Veranstaltung / Numéro du cours: _____

Datum und Titel der Veranstaltung / Date et titre du cours: _____

Name / Nom: _____

Vorname / Prénom: _____

Strasse / Rue: _____

PLZ / NPA: _____

Ort / Ville: _____

Kanton / Canton: _____

Tel.-Nr. / Tél.: _____

E-Mail / E-mail: _____

Falls J+S-Kurs: Angabe der AHV-Nr. / Si cours J+S: indiquer le No AVS: _____

Mitglied des SVSS / Membre de l'ASEP: Ja / Oui Nein / Non

Falls «Ja», in welchem Kantonalverband? / Si «oui», dans quelle Association cantonale? _____

Inscription à renvoyer à

Centre de l'ASEP Olten
 Baslerstrasse 74
 4600 Olten
 Téléphone : 062 205 60 10
 Courriel : info@svss.ch



17.11.07 Cours ASEP no 6807**Mix up the dance! (pour tous les niveaux).**

Etes-vous à la recherche de nouvelles danses pour le prochain semestre ? Vous tombez à pile ! Cécile Kramer vous propose des formes de danse adaptées à l'école. Laissez-vous surprendre ! « Do the Hip-Hop », « shake the jazz » and « feel the beat » !

Corseaux, cours donné par Cécile Kramer. Fr. 110.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 180.- pour les non-membres (repas non compris).

09.04.08 Cours ASEP no 2308**Mix up the dance! (pour tous les niveaux).**

Lausanne, cours donné par Cécile Kramer. Fr. 110.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 180.- pour les non-membres (repas non compris).

19.04.08 Cours ASEP no 2408**Le projet qeps.ch dans la pratique.**

Sion, cours donné par Gabi Schibler. Fr. 70.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 130.- pour les non-membres (repas non compris).

24.05.08 Cours ASEP no 3308**Mieux connaître le tchoukball**

“Jouer avec les autres et non contre les autres! Le plaisir et le fair play sont les deux piliers de ce jeu d'équipe!” Cette affirmation convient vraiment au tchoukball. Apprenez à connaître ou mieux connaître le tchoukball, conçu à partir du volley, du handball et du squash en une journée de cours seulement. Le cours sera basé essentiellement sur la pratique et un peu de théorie.

Renens, cours donné par Daniel Buschbeck. 110.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 170.- pour les non-membres (repas inclus).

0. Allocutions**1. Procès verbal de l'assemblée générale 2006 à Dorigny****2. Etat des membres**

- 2.1 Remise des diplômes aux Jubilaires
- 2.2 Remise des diplômes aux membres retraités
- 2.3 Admissions – démissions

3. Discussions des rapports

- 3.1 Rapport du Président
- 3.2 Rapport du Vice-président
- 3.3 Rapport du Responsable technique
- 3.4 Rapport du Responsable promotion et publicité
- 3.5 Rapport du Caissier et des vérificateurs
- 3.6 Budget 2007 – 2008

4. Elections

- 4.1 Elections au Comité
- 4.2 Elections des Vérificateurs des comptes
- 4.3 Election du Bureau de l'assemblée
- 4.4 Election des Délégués

5. Dossiers en cours

- 5.1 Modifications des statuts AVEPS
- 5.2 3e période au gymnase
- 5.3 Commission EPS au cyt

6. Informations

- 6.1 Journées régionales et cantonales
- 6.2 Journées suisses
- 6.3 AG 2008

7. Propositions individuelles**8. Divers**

Après une dernière AG originale, qui a eu lieu dans le cadre du 150ème anniversaire de la SPV, nous nous sommes assez rapidement mis au travail pour plancher sur le projet de modification de nos statuts, afin de nous adapter aux exigences des nouveaux statuts SPV que sont, notamment, l'obligation donnée à tout membre d'une association d'être membre SPV, sauf exceptions. Ce qui peut paraître évident pour certains membres, l'est moins pour d'autres, mais le comité a toujours été convaincu de la nécessité de rester au sein de la SPV. Restait à faire passer le message ... Plusieurs articles ou éditoriaux ont été rédigés dans ce sens, afin de montrer le soutien de la SPV dans les causes associatives – pour nous cela a été le cas par exemple lors de l'opération DEFI – ou dans les causes personnelles – cela est souvent le cas lors d'une protection juridique.

Ancrer le mouvement dans le quotidien des élèves, tel est le défi que se sont lancés l'Office fédéral du sport (OFSP) et l'Association suisse d'éducation physique scolaire (ASEP) pour répondre aux problèmes liés au manque de mouvement et au surpoids. Comme les bonnes habitudes doivent être prises dès le plus jeune âge, le Service cantonal de l'éducation physique et du sport (SEPS) et l'AVEPS ont donc continué de soutenir le concours « L'école bouge » initié par l'OFSP en 2005 à l'occasion de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique. En effet, cette campagne avait eu alors un tel succès qu'elle a été reconduite en 2006. Axé, dans notre canton, sur les classes du CIN et du CYP, ce concours national a pour but d'encourager les classes à bouger 20 minutes par jour en plus des périodes d'éducation physique habituelles et cela pendant 7 à 10 semaines. Deuxième en 2005, notre canton s'est à nouveau illustré en terminant premier en 2006 avec quelques 120 classes inscrites! Et le cru 2007 s'annonce tout aussi prometteur !

Tout en s'efforçant de promouvoir le mouvement notre association s'inquiète des effets de certaines décisions politiques. Dans le cadre de la HEP 1 la formation des généralistes pour l'enseignement de l'éducation physique était insuffisante, comme dans d'autres disciplines d'ailleurs. La HEP 2 a donc décidé de former des généralistes qui peuvent choisir des options, dont l'EPS. Certains seront donc un peu mieux formés qu'avant, mais ce ne sera encore que la moitié des crédits recommandés par la CDIP, et d'autres ne le seront presque plus ... L'avenir nous dira si cette décision est judicieuse ou pas, mais en tous les cas elle est risquée. Finalement le Master en 5 ans, soutenu par la SPV, permettrait enfin d'avoir une formation qui n'est pas uniquement basée sur des compromis !

Inscription :

Sur le site www.aveps.ch (> activités)

Par e-mail à brunner@aveps.ch

ou par le bulletin ci-après à François Brunner, rte de Lausanne 89, 1096 Cully,

Une confirmation de l'inscription vous parviendra ultérieurement.

**Inscription au cours de perfectionnement d' autodéfense****Nom :****Prénom :****Remarque :****Signature :**

Savoir dire «non», gérer une situation face à une agression verbale ou physique. C'est pour répondre à ces interrogations que ce cours d'autodéfense, composé de mouvements simples et efficaces, a été élaboré. Il peut être adapté pour s'adresser aussi bien à des enfants (dès 10 ans) qu'à des adolescents et des adultes.

Objectifs de ce cours :

- amélioration de la confiance en soi
- renforcement des moyens d'expression par des discussions, des débats sur des sujets concrets et actuels
- apprentissage des techniques
- application pratique de ces techniques
- utilisation optimale de l'énergie
- définition de la légitime défense
- différentes sortes de violences
- informations sur la Loi d'aide aux victimes et sur les organismes d'assistance.

Face au climat actuel d'insécurité, ce cours a pour but de permettre à chaque participant de modifier son comportement.

Intervenant : Claude Borlat. Il a trente ans d'enseignement dans des milieux aussi variés que l'Ecole-club Migros, le Service des sports universitaires, l'Université populaire ou les écoles publiques.

Date: Samedi 24 novembre de 9h30 à 16h30 (pause avec repas de 12h à 14h)

Lieu: Salle de gymnastique du collège de Verdeaux, à Renens

Coût: 20.-, comprenant les frais de cours et le repas de midi.

Le délai d'inscription est fixé au dimanche 11 novembre.

N'hésitez pas à venir avec vos collègues !

La question de la primarisation des 5 et 6èmes nous inquiète aussi. Est-ce que les spécialistes pourront encore intervenir à cet âge capital pour le développement moteur ? Si cela ne devait plus être le cas ce serait gravissime, à l'heure où la formation à la HEP est justement remise en question. Dans ce combat il faut réaliser que nous ne sommes pas seuls, car les autres spécialistes revendiquent la même chose.

Un point positif pour 2006 est la sortie du nouveau certificat médical. En décembre 2004 le SEPS avait lancé ce projet pour améliorer la relation médecin – parents – maître d'éducation physique et ainsi essayer d'éviter de laisser des enfants inactifs pendant trop longtemps. L'AVEPS a activement participé à son élaboration et se réjouit de sa mise en place. Actuellement on voit enfin des élèves arriver avec ce nouveau document. Si ce n'est pas encore le cas, n'hésitez pas à contacter gentiment le médecin concerné pour lui dire qu'il existe et qu'il le trouvera sur le site <http://www.svmed.ch> > prévention.

Rédiger son dernier rapport de président, c'est un peu comme écrire un testament. Je me suis donc demandé ce que j'allais léguer à l'AVEPS à mon départ. Sans m'allonger – certains diront que je suis déjà assez grand – j'ai eu quelques succès et pu faire quelques innovations. Cependant cela a été possible parce que les occasions se sont présentées, sans que je les cherche particulièrement. Je pense par exemple à l'Année du sport, à l'Ecole bouge, au nouveau certificat médical, à la rédaction du nouveau guide des mesures de sécurité, à la victoire dans l'opération DEFI. D'autres défis qui se sont présentés n'ont pas encore été surmontés, mais je garde bon espoir d'y réussir. Ce sera l'acceptation des nouveaux statuts et la récupération des 3 périodes d'EPS en 2ème et 3ème année du secondaire 2. Tout cela n'aurait évidemment pas été possible sans un comité soudé, qui a dû souvent faire de longues séances de travail, mais toujours dans la bonne humeur. Je tiens donc ici à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont siégé sous ma présidence. Une mention spéciale pour mon vice-président, François Brunner, qui aura presque fait le même temps que moi – il a mis plus de temps que moi à comprendre qu'une place lui était réservée dans le comité - et avec lequel j'ai vécu quelques moments inoubliables de complicité.

Néanmoins en me retournant je constate que je lègue aussi à l'AVEPS un cuisant échec. En effet, malgré mon désir depuis deux ans de trouver un successeur pour mon poste et de l'intégrer au comité assez vite pour le préparer tranquillement, force est de constater que, à l'heure où je rédige ces lignes, per-

sonne n'a accepté de reprendre la présidence. Il est vrai que rien n'est perdu, puisque moi-même je n'avais fait que 4 mois dans le comité avant d'être parachuté à la tête de notre association... Plusieurs personnes m'ont évidemment demandé de poursuivre ou se sont étonnées que j'arrête après 4 ans – des présidents d'autres associations de la SPV ont beaucoup plus d'années de comité. J'ai toujours dit que nos statuts avaient l'avantage de fonctionner par mandat, ce qui permettait de quitter même sans successeur, contrairement à certains clubs où les présidents doivent rester éternellement, faute de remplaçant. Je dois avouer que, malgré tout le plaisir, parfois grisant, que j'ai eu à côtoyer le cœur du sport vaudois, j'estime qu'il y a un temps pour tout et que dorénavant je vais m'occuper davantage de ma famille, et notamment de mes enfants qui sont au seuil de l'adolescence. Partant du principe que chacun devrait consacrer un bout de sa carrière à l'AVEPS, je pense que j'ai fait mon temps, comme beaucoup d'autres avant moi. Je souhaite donc que le comité retrouve rapidement un président, mais j'ai toute confiance dans les personnes en place pour être capables de fonctionner quelques semaines sans tête. Néanmoins une association sans président est une association affaiblie, même si le travail se fait.

Je souhaite donc bon vent au comité et à l'AVEPS, tout en pouvant les assurer que je serai toujours là pour donner un coup de main, comme délégué par exemple.

Luc Vittoz

Où voilà donc, encore quelques séances de comité, quelques rencontres pour Miroir du Sport (conférence le lundi 12 novembre à l'Aula de la HEP, faudra venir ce sera monstr' bien !), une dernière Assemblée Générale et j'aurai fini mon mandat de vice-président avec cette vénérable institution qu'est l'AVEPS. Alors que dire à l'heure du bilan après ces quatre années passées avec mes potes du comité ? :

Que c'est un engagement certain, au niveau du temps passé en comité, en représentations et déplacements de toutes sortes et que je serai aussi content de retrouver une plus grande disponibilité de mouvement et de gestion de mon temps libre à partir du 1er janvier 2008. Il faut le dire.

Date à retenir :

**Traditionnelle journée de formation continue en
EPS
à la HEP VD Lausanne
le mercredi 12 décembre 07.**

Merci de réserver la date.

Informations et formulaires d'inscription
suivront dans les établissements

A. Mermoud



Tout
et encore plus
pour le sport,
le jeu
et les loisirs.



alder+eisenhut
Sport + Spiel
Spiel + Sport

Alder+Eisenhut AG, 9642 Ebnat-Kappel, téléphone 071 992 66 66, fax 071 992 66 44, www.alder-eisenhut.ch

l'état de situation de chaque personne, nous avons opté pour la formule de la convocation en 2006-2007 et 2007-2008. Dès la fin de cette période de remise à niveau nous serons en mesure d'adresser une liste nominative à jour précisant l'état des brevets des enseignants à chaque directeur d'établissement.

Dès l'année 2008 – 2009, les directions seront responsables d'adresser annuellement une liste des enseignants qui doivent suivre un cours de recyclage. Une information sera apportée prochainement aux Directions à ce propos.

D'autres opérations qui auront une incidence sur les cours de recyclage sont actuellement menées. D'une part, de plus en plus d'enseignants souhaitent obtenir le brevet I, les demandes individuelles ou collectives affluent à la HEP. D'autre part, tous les étudiants généralistes ont l'obligation d'acquérir le brevet I avant le terme de leur formation à la HEP. Il faut savoir que cela représente environ une centaine d'étudiants par année ce qui augmentera considérablement les demandes en matière de recyclage à l'avenir.

La recherche de piscines dans les différentes régions du canton représente la principale difficulté rencontrée par l'organisateur. Je vous lance un appel et vous remercie, le cas échéant, d'appuyer nos demandes auprès des autorités ou directions compétentes afin que notre volonté de régionaliser ces cours puisse se réaliser à la satisfaction de tous.

Ces quelques éléments avaient pour but de vous apporter des informations utiles afin de vous renseigner et de vous permettre de vous préparer mentalement et physiquement en vue de ces recyclages.

Toutefois, le sujet étant complexe et les cas particuliers nombreux, je vous suggère si nécessaire, de m'adresser vos questions et remarques à mon adresse e-mail : jean-pierre.sterchi@hepl.ch.

Bonne reprise à tous.

Jean-Pierre Sterchi

Chef de projet HEP « recyclage et formation brevet I de natation »

Site SSS : www.sss.ch

Que je vais beaucoup regretter ces moments fantastiques vécus pendant toute cette période. L'AVEPS et l'ensemble des MEP est vraiment fidèle à son image : on sait allier rigueur, sérieux avec humour et décontraction et ce, en toute situation.

Que j'ai pu par ce biais, rencontrer une secouée de monde lors de conférences, comités, assemblées de tout poil et que cela a été une expérience humaine très enrichissante que je ne regretterai jamais. Se lever à 6h30 du matin par une journée pluvieuse pour partir à Olten et participer à l'AG de l'ASEP n'a rien de vraiment sexy, mais de l'avoir vécu (ah Olten, ses saucisses de veau, son pont où l'on y danse, Marcel Favre en transe.. pire, à Sion !) restera un moment fort qui a compensé largement le tôt réveil. Et puis la ola avec Anne-Catherine Lyon, et puis les profs' de gym qui font debout assis avec un mouchoir sur la tête et puis le souper au siège de l'UEFA où j'ai remplacé Jacqueline Maurer-Mayor et puis....

Et puis, vous en voulez d'autres ? Alors deux solutions s'imposent à vous :

Petit a : venir boire un verre en notre compagnie, nous du comité le 10 novembre à Renens, ou....

Petit b : prendre une des places disponibles au comité et à ce moment-là vous comprendrez mieux et vous pourrez écrire la suite de cette histoire dans trois ou quatre ans. Chiche ? Merci à tous de la confiance que vous m'avez témoignée, vive l'AVEPS !

Le vice (avec un « c »), Franssois avec 2 « s »
(mais vous commencez à le savoir)



RAPPORT DU RESPONSABLE TECHNIQUE AD INTERIM

L'année scolaire 2006-2007 a vu le comité fonctionner sans responsable technique. Tout du moins sur le papier, puisque les manifestations ont quand-même toutes pu être organisées. Avec, entre autres, une nouveauté qui a remporté un grand succès: la journée régionale de unihockey qui a réuni plus de 300 élèves. Une grosse organisation qui a été bien menée par M Villars que je remercie ici publiquement.

Nous avons pu nous retrouver à nouveau à Lausanne pour la journée cantonale d'athlétisme. Merci à l'équipe du Bélvédère pour le travail et bravo pour le résultat obtenu. Les grands sites sportifs autres que Lausanne, peuvent déjà se préparer à organiser cette manifestation dans quelques années. Lausanne n'est pas éternelle...

La journée glisse avait bien trouvé son organisateur (Montreux), mais pas le beau temps. Annulation, mais partie remise pour tout le monde en 2007-2008. Merci pour le travail qui a dû quand-même être fait!!!

La journée de foot a rencontré son succès habituel. Ses problèmes de fin de tournoi aussi...

Et la deuxième "nouveauté" a été l'organisation du relais-nature par deux classes de La Sarraz qui ont fait un travail remarquable. Nous nous sommes réjouis de la mise sur pied de cette manifestation après 3 ans d'absence. Comme de la bonne humeur qui a régné durant cet après-midi! Merci aussi!

Pour terminer et pour faire court: je veux remercier encore toutes les personnes qui m'ont aidé dans cette tâche pendant les 3 ans de mon mandat et pendant mon année forcée. Attention, il n'y en aura pas d'autres. Avis aux amateurs!!!

Un immense merci en particulier et pour finir à tous ceux qui se sont investis pour que de tels moments puissent être vécus ensemble!

Nicolas Lanthemann

RAPPORT DU CAISSIER

Comme d'habitude, le rapport d'activité du caissier vous sera présenté lors de l'Assemblée Générale, de même que le budget du prochain exercice.

Nicolas Lanthemann

RECYCLAGE DES BREVETS DE SAUVETAGE SSS

L'opération « Mise à niveau des brevets de sauvetage SSS » menée par la HEP sur mandat de la DGEO et de la DGEP touche à sa fin. Cette année scolaire 2006 – 2007 nous a amenés à reprendre contact avec les prises de dégagement et autres gestes de sauvetage acquis dans le cadre de la formation du Brevet I de sauvetage (BI) mais également à nous former, pour la plupart d'entre-nous, à la pratique de la réanimation cardio-pulmonaire (CPR).

La répétition régulière des techniques de sauvetage et de secourisme est une condition indispensable pour intervenir avec succès en cas d'urgence, raison pour laquelle, nous devons répondre à une deuxième exigence de la SSS à savoir, la nécessité de suivre un recyclage bisannuel du brevet I et du CPR.

Pour apporter l'information la plus exacte sur ces futurs recyclages, je précise que passé un délai de 2 ans :

Un brevet I est suspendu avec possibilité de le réactiver (même bien des années plus tard) en suivant un cours de recyclage*

Le certificat de base CPR expire après 2 ans et si le détenteur ne suit pas un cours de recyclage dans ce laps de temps, il devra suivre un cours de base en entier pour obtenir un nouveau certificat.

*La SSS recommande aux organisations tierces, d'exiger un brevet dûment recyclé et donc valable pour toutes les activités dans, autour et sur l'eau.

Dans cette perspective, la HEP a reçu un nouveau mandat des services Employeurs pour l'année 2007 – 2008 et les suivantes : conduire des cours de recyclages bisannuels pour les enseignants titulaires du brevet 1.

Voici quelques informations techniques à propos, de ces cours de recyclage BI et CPR :

la durée du recyclage est de 240' (4 heures)

la SSS définit les exigences minimales pour le cours de recyclage

ces cours seront mis sur pied sur un après-midi (pour moitié sur temps scolaire)

ils seront dans la mesure du possible régionalisés

ils sont conduits par un moniteur titulaire d'un brevet II SSS

le brevet recyclé est valable au minimum 2 ans (exemple : pour un recyclage en mars 2005 la date de validité du brevet est le 31 décembre 2007).

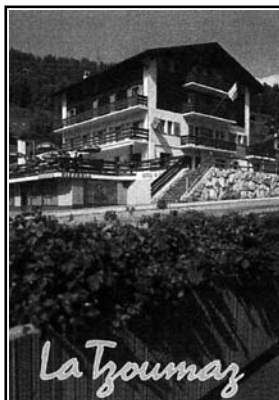
Des précisions concernant le mode de convocation me paraissent nécessaires. Compte tenu d'une part de l'effectif important des enseignants concernés (env. 600) et d'autre part de la complexité et de l'hétérogénéité de

DÉCOUVERTE DE VIA FERRATA (SUITE)

“difficile” au-dessus de Leysin) et on a toujours le temps de s’arrêter pour observer de splendides panoramas... Contrairement à la descente en VTT de la Berneuse à Leysin où les grilles à vaches, beuses et autres tourniquets ont captivé toute notre attention.

Guy-John, merci mille fois (aussi pour ta patience à l’égard des têtes en l’air qui oublient leur baudrier ou leur clé de voiture...)! Et si ce dernier renouvelait l’expérience, je ne peux que vous encourager à y prendre part. Jetez un coup d’oeil aux photos prises ce 8 septembre pour vous faire envie.

Alexandre Burgy



A vendre ou à louer, été et hiver 37.- / pers. pension complète

Magnifique hôtel dans les 4 vallées
pour commune, canton bienvenu

A 10 minutes des pistes, 100 personnes

M. Falco Pascal - 1918 Mayens-de-Riddes
Tél. 027 306 16 37 Fax. 027 306 71 37
E-mail : info@post-hotel.ch

RAPPORT DU RESPONSABLE PROMOTION ET PUBLICITÉ

La difficulté de trouver des entreprises prête à soutenir financièrement notre Association a déjà été relevée par mon prédécesseur Blaise Brocard. Durant cette année le nombre d’annonceurs a un peu diminué. Les raisons pour justifier ces défections ne sont pas toujours explicitées, mais à plusieurs reprises les retombées “toutes relatives” voir inexistantes des encarts publicitaires dans notre journal a été invoquées.

Asouligner la part prépondérante qu’a jouée notre président Luc Vittoz à plusieurs occasions pour décrocher des contrats de sponsoring (sa notoriété entraîne des avantages dont notre association récolte les avantages). J’en profite donc pour vous encourager à faire confiance à nos annonceurs et leurs rappeler que vous êtes membres de l’AVEPS lors de vos échanges avec ceux-ci.

Les dons en nature (casquettes, sac, livres, billets d’entrées, etc.) pour acheter les pavillons des prix de nos différentes manifestations sportives sont par contre en augmentation.

Si vous connaissez des annonceurs ou des donateurs potentiels, leurs coordonnées peuvent m’être communiquées (cuche@aveps.ch). Merci de votre confiance et de votre collaboration.

Alexandre Cuche

JOURNÉES RÉGIONALES ET CANTONALES

Cette année verra deux mercredi après-midis réservés à l’organisation de journées régionales. La première est fixée au 5 décembre 2007, la seconde au printemps 2008. Cela permettra au comité de mieux gérer la demande croissante des différentes associations sportives qui désirent pour la plupart mettre sur pied des tournois.

Une liste de critères a été établie et un délai préalable de trois mois est demandé. Si vous désirez organiser une journée régionale en dehors de ces dates, merci de prendre rapidement contact avec le responsable technique pour trouver un arrangement.

Si le temps le permet, la journée glisse aura lieu cette année scolaire 07-08. Elle sera organisée à nouveau par Montreux. Merci de consulter le site www.aveps.ch afin de vous inscrire dans les délais. Des informations détaillées figureront aussi dans le prochain CONTACTS, mais il paraîtra comme d’habitude en décembre,... donc un peu tard...

TOURNOI AVEPS DE VOLLEYBALL

Le traditionnel tournoi AVEPS de volleyball aura lieu au collège de Beausobre à Morges selon les coordonnées ci-après :

Date : mercredi 14 novembre 2007
Horaire : 13h30 à 17h00
Nombre d'équipes : limité à 12 équipes au maximum
Règlement : deux dames au minimum sur le terrain
pas de restriction quant au nombre de licenciés
Délai d'inscription : 29 octobre

INSCRIPTION :

directement sur le site www.aveps.ch
ou par e-mail à lanthemann@aveps.ch
ou avec le bulletin ci-après

TOURNOI AVEPS DE VOLLEYBALL

Nom de l'équipe :

Nom du responsable :

Adresse :

No de téléphone :

e-mail :

A retourner à Nicolas Lanthemann, Rte de l'Ancienne Scierie 14, 1263 Crassier



- Installation et équipement sportif pour salle de gymnastique, place de sport et stade.
- Service de contrôle et d'entretien des salles de gymnastique.
- Marquage terrain de jeux, intérieur et extérieur.

Chemin Edouard-Tavan 12 B - 1206 Genève
Tél. : 022 839 33 90 - Fax : 022 839 33 99
E-mail : sogemat@bluewin.ch

DÉCOUVERTE DE VIA FERRATA

Sept (comme les sept Sages?), c'est le nombre de participants à la journée de découverte de via ferrata mise sur pied par notre collègue Guy-John Pasche, le 8 septembre dernier. Sept, c'est peu pour une journée de "formation continue" gratuite, parfaitement organisée et encadrée. En même temps, un petit effectif n'exclut ni la diversité (des hommes, des femmes, des jeunes et des moins jeunes puisque Daniel, le septuagénaire du groupe, affichait une forme à couper le souffle), ni une intimité propice à ce genre d'activités.



En effet, on imagine mal ces voies ferrées être aussi fréquentées que celles de Lausanne-Genève un lundi matin, et un groupe de cinquante "fêrus" se lancer simultanément à l'assaut de parois perforées d'innombrables fers à béton en guise d'échelles. A priori, je m'attendais à une balade un peu sophistiquée, mais lorsque je me suis retrouvé une ou deux fois suspendu à la renverse avec plusieurs dizaines de mètres de vide sous les pieds,



tentant fébrilement de décrocher les mousquetons de ma longe avec les mains moites et les avant-bras engourdis, j'ai vite déchanté. Heureusement que j'entendais Guy-John siffler, hyper à l'aise, toujours attentif et rassurant le cas échéant, agrémentant le parcours de ses conseils. Outre le plaisir de faire un peu de sport en bonne compagnie, cette superbe journée ensoleillée m'a aussi servi de leçon d'humilité: la prochaine fois qu'un de mes élèves me dira "M'sieur, j'ose pas!", je réfléchirai à deux fois avant de lui dire "Mais vas-y, c'est facile!".

Pourtant, la difficulté des voies est très diverse (en l'occurrence, la première "facile" à Champéry, la deuxième "moyenne" sur la Tour d'Aï et la troisième

MIROIRS DU SPORT 2007

**Quels sacrifices pour participer
aux Jeux Olympiques ?**

Avec la participation de

**Nathalie DIELEN, Sylvie DUFOUR, Emmanuelle ROL,
Sergei ASCHWANDEN, Werner AUGSBURGER et Leslie PONCE**



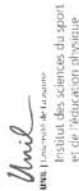
Lundi 12 novembre 2007 à 19h30

AULA DE LA HEP
Avenue de Cour 33 à Lausanne

ENTREE LIBRE

Organisateurs

Service de l'éducation physique et du sport de l'Etat de Vaud
Institut des sciences du sport et de l'éducation physique
Service des sports universitaires
Association vaudoise d'éducation physique scolaire
Association vaudoise de la presse sportive
Swiss Olympic Association



La treizième édition du fameux tournoi AVEPS d'unihockey se déroulera à Pully dans la salle omnisport du collège Arnold Reymond selon les coordonnées ci-après :

Date : mercredi 21 novembre 2007
Horaire : 13h30 à 17h00
Nombre d'équipes : de 2 à 10 équipes de 4 joueurs
Délai d'inscription : 29 octobre

INSCRIPTION :

directement sur le site www.aveps.ch
ou par e-mail à lanthemann@aveps.ch
ou avec le bulletin ci-après

TOURNOI AVEPS DE UNIHOCKEY

Nom de l'équipe :

Nom du responsable :

Adresse :

No de téléphone :

e-mail :

A retourner à Nicolas Lanthemann, Rte de l'Ancienne Scierie 14, 1263 Crassier

Cours de Brain Gym®

« Le mouvement, clé de l'apprentissage »

Formation de base de la kinésiologie éducative™
Une approche pour explorer et développer son potentiel.

Améliorer et faciliter les apprentissages

Mieux gérer les stress

Optimiser son potentiel

Renseignements: 021 864 3277 / www.kiné.ch / kine@hispeed.ch

Comme chaque année, nous souhaitons qu'une forte délégation vaudoise participe à la journée suisse du sport scolaire. Cette manifestation aura lieu cette année les 16 et 17 mai 2008 à Tenero.

Nous vous rappelons que dans un premier temps toutes les équipes intéressées s'inscrivent. Des rencontres qualificatives pourront être organisées en cas d'inscriptions trop nombreuses.

Il est à noter que, pour l'heure, les inscriptions restent provisoires. Elles seront confirmées dès que nous recevrons des informations plus précises quant aux catégories et aux disciplines.

Disciplines / nombre d'équipes par catégorie (par canton)

Natation (50m libre, 50m dos, relais 5x50m – dont 2x dos)	1 éq Filles, 1 éq Garçons, 3 éq Mixtes
Basketball	1 éq Filles, 1 éq Garçons
Volleyball	1 éq Filles, 1 éq Garçons
Handball	1 éq Filles, 1 éq Garçons
Unihockey	1 éq Filles, 1 éq Garçons
Badminton	2 éq Garçons, 2 éq Mixtes (min 2 garçons, 2 filles)
Athlétisme	2 éq Filles, 2 éq Garçons, 2 éq Mixtes
Orientation	2 éq Filles, 2 éq Garçons
Gymnastique aux agrès	2 éq Filles, 2 éq Garçons
Relais polysportif	3 équipes (F, G ou M)

Remarques :

Si plusieurs équipes s'inscrivent dans les délais, un tournoi interne sera organisé d'entente avec les établissements concernés.

Pour l'athlétisme, les sélectionnés sont en principe les vainqueurs de la journée du 26 septembre 2007. Mais inscrivez-vous quand même en cas de désistement !

La finance d'inscription à la journée est prise en charge par le SEPS, tout comme une partie des frais de transport. Il est donc nécessaire de demander l'autorisation à la direction de votre établissement.

Des informations plus détaillées parviendront ultérieurement aux participants.

N'hésitez pas à vous inscrire, les équipes vaudoises font en général très bonne figure !

Inscription jusqu'au 27 octobre 2007

sur le site www.aveps.ch
 par e-mail à lanthemann@aveps.ch
 par le bulletin ci-après :



Inscription à la journée suisse des 16 et 17 mai 2008 (Tenero)

J'inscris les équipes suivantes à la journée suisse 2008 et je suis prêt(e) si nécessaire à organiser un tournoi de sélection :

Discipline (s) :

Catégorie :

Etablissement :

Responsable :

Tél :

E-mail :

Adresse complète :

Date :

Signature :

A retourner jusqu'au 27 octobre à :
 Nicolas Lanthemann, Rte de l'Ancienne Scieie, 1263 Crassier